

Réseau Capacitation Citoyenne

Etude-Action pour la formation des habitants à la gestion urbaine et sociale de la ville

Les Ateliers de Travail Urbain de Saint-Pol-sur-Mer

Réseau Capacitation Citoyenne

De l'îlot à la ville,

les Ateliers
de Travail Urbain
de Saint-Pol-sur-Mer



Préambule	I
-----------	---

Les Ateliers de Travail Urbain de Saint-Pol-sur-Mer	5
--	---

Les Ateliers de Travail Urbain et le réseau Capacitation Citoyenne	13
---	----

*Compte rendu des rencontres des ATU et du réseau
Capacitation Citoyenne des 25 janvier, 2 février, 28 avril et 6
juin 2000.*

Publics	14
<i>La découverte de la multiplicité des acteurs</i>	

Liens avec l'extérieur	23
<i>Les ATU, déclencheurs de nouvelles relations</i>	

Influence sur l'action publique	27
<i>L'importance des ATU pour la culture locale</i>	

Décision	31
<i>L'ATU, un instrument de suivi des projets</i>	

Projet	33
<i>Un dispositif basé sur le projet de quartier</i>	
Règles de fonctionnement	35
<i>Des habitants pas encore prêts pour en parler</i>	
Animation	37
<i>Une tâche pour les techniciens</i>	
Echelles de territoire	39
<i>Vers la rencontre des quartiers</i>	
Transformation des participants	42
<i>Habitants et techniciens motivés par ce qu'ils ont construit</i>	

Préambule

Ce livret fait partie d'une série. Il est une des cartes d'identité du réseau constitué dans le cadre de notre étude-action. Celle-ci met en relation, pour qu'elles se fécondent réciproquement, des expériences de formation à la gestion urbaine et sociale de la ville, menées au Brésil, au Sénégal et en France.

A Fortaleza au Brésil, en réponse à une demande d'organisations de base, le "Cearah Periferia", une ONG locale, a mis en place une formation de leaders de quartiers populaires pour leur permettre de devenir des interlocuteurs crédibles sur les questions urbaines.

Au Sénégal, des associations, notamment les “Associations Sportives et Culturelles”, qui ont pris en charge une part importante des responsabilités qui devraient être assumées par l’action publique, se regroupent pour créer autour du “CERPAC” un centre de ressources, de formation et d’échanges.

En France, les populations engagées dans des processus collectifs ne formulent que rarement des demandes explicites de “formation”. En revanche, certaines s’interrogent sur les moyens qui favorisent et améliorent leurs capacités à intervenir et participer à l’action collective, sur les chemins qui permettent à l’individu isolé d’être mieux armé pour pouvoir intervenir avec d’autres dans un projet social.

Nous n’avons pas trouvé dans la terminologie française le mot qui corresponde à ce type de processus. Mais les Brésiliens et les Sénégalais utilisent pour cela le terme de “capacitation citoyenne”, c’est-à-dire une démarche qui permet aux gens de renforcer et développer leurs capacités à exercer leur rôle de citoyen.

C'est donc à partir de cette notion que nous avons questionné des dispositifs de participation et de formation au Brésil, au Sénégal et en France pour révéler ce qui, dans leur mode d'action, contribue à une "capacitation citoyenne" pour améliorer les capacités des participants à transformer leur rapport personnel à l'implication dans des projets collectifs, voire même dans la gestion urbaine globale.

Des travaux préalables nous ont permis d'élaborer une série de questions :

- rencontres avec des dispositifs dans l'agglomération grenobloise et dans le Nord-Pas-de-Calais ;
- séminaire à Guédiawaye dans la banlieue de Dakar, avec des acteurs du Nord-Pas-de-Calais, de l'agglomération de Grenoble, de Fortaleza, de Porto Alegre ;
- auto-évaluations de "Ville et Participation Citoyenne" à Dunkerque et de "l'Atelier de Travail Urbain" à Grande-Synthe.

Nous avons ensuite rencontré les différents dispositifs deux ou trois fois, sur la base de cette liste de questions. La série de livrets est le résultat de ce travail mené par chacun des groupes rencontrés.

Après une présentation succincte de leur expérience, son contexte, son origine, son fonctionnement, le public touché..., une seconde partie restitue leurs débats à partir de la grille de lecture, sans interprétation.

Les participants à l'élaboration de ces livrets sont différents selon les dispositifs étudiés. Ce sont parfois tous les participants du dispositif, plus souvent quelques volontaires. Ils rassemblent quelques fois aussi des élus ou des professionnels, mais plus souvent seulement des "habitants" ou des membres d'associations.

Un livret final, élaboré après une rencontre générale de représentants de tous les dispositifs étudiés, propose une synthèse et une interprétation concluant l'étude-action.

La coordination de l'étude-action



Les Ateliers de Travail Urbain de Saint-Pol-sur-Mer

Née en 1877 d'une séparation d'avec la commune de Petite-Synthe, Saint-Pol-sur-Mer (Nord) comptait 26 180 habitants en 1999.

Le territoire communal possède la particularité d'être complètement englobé dans le territoire de la commune de Dunkerque et n'a plus d'accès direct à la Mer du Nord, bien que le nom de la commune y fasse encore référence.

La ville est encore aujourd'hui constituée en deux parties très distinctes, à l'Est un tissu ancien traditionnel et à l'Ouest une dizaine de cités ouvrières ou d'ensembles HLM dont la moitié constituent depuis 1995 autant de quartiers prioritaires du Contrat de Ville de l'agglomération dunkerquoise.

Seule liaison urbaine entre ces deux “morceaux” de la ville, la rue de la République, axe commercial à l’origine de la commune, qui la parcourt d’Ouest en Est entre Fort Mardyck et Dunkerque.

En 1995, sur proposition de l’Agence d’Urbanisme (AGUR), l’équipe municipale a souhaité s’engager, dans le cadre de la Politique de la Ville, dans une démarche de requalification urbaine des quartiers Ouest en y associant le plus possible leurs habitants.

L’AGUR a alors été chargée de mettre en place avec l’équipe locale du Contrat de Ville un Atelier de Travail Urbain chargé de produire les projets d’espace public.

A cette époque, la commune ne possédait pratiquement aucune culture de participation des habitants. Une seule expérience avait été tentée en début des années 90 pour associer une asso-

ciation d'habitants de la Cité Liberté à la gestion d'une Charte de Réhabilitation des immeubles de leur cité.

L'AGUR et l'équipe Contrat de Ville, conscientes que l'appropriation de l'espace public par les habitants ne peut se faire que progressivement de l'îlot au quartier puis à la commune et à l'agglomération, ont alors proposé à la Ville la création d'Ateliers participatifs de quartier.

Les Ateliers de Travail Urbain permettent de réunir autour de la table élus, techniciens et habitants autour des projets urbains de Saint-Pol-sur-Mer pour débattre des aménagements à effectuer.



C'est ainsi que sont nés à partir de 1997 l'ATU de la Plaine Bayard, puis celui de la ZAC Jardins et enfin celui du Quartier Guynemer / Jean-Bart.

Durant les premières années, afin de créer l'envie de participer, les ateliers se sont réunis à proximité même des lieux de vie des habitants (écoles maternelles, centres sociaux...).

Aujourd'hui, toutes les réunions pour la ZAC Jardins et le Quartier Guynemer / Jean-Bart ont lieu au Centre Jean Cocteau à proximité de la Mairie et elles attirent autant de personnes que lorsqu'elles avaient lieu dans le quartier lui-même. Pour l'ATU de la Plaine Bayard, les rencontres ont lieu au Centre Social implanté sur le quartier. En général, les ateliers ont lieu en fin de journée et rassemblent une vingtaine de personnes du quartier concerné. L'équipe Contrat de Ville (4 personnes) est toujours présente ainsi que l'AGUR qui anime les ateliers

de quartier et les groupes de travail d'îlots.

Les Services Techniques de la Ville, chargés à terme du suivi de la mise en œuvre des projets, sont eux aussi présents à toutes les réunions. Enfin, les bailleurs concernés, ainsi qu'un à deux élus assistent aussi aux ATU et aux groupes de travail. Depuis le début, la DDE et le Conseil Régional suivent avec beaucoup d'attention les travaux des Ateliers.

Enfin, selon l'avancement des projets, les services de la Communauté Urbaine et des maîtres d'œuvre privés sont associés aux réflexions des ateliers.

Ce partenariat a pour but de permettre aux habitants participant de se positionner comme usagers de l'espace public et, à ce titre, d'exprimer ce qu'ils en attendent et donc de proposer aux professionnels des éléments de

programme correspondant à leur vie au quotidien dans la ville. Il leur permet aussi de comprendre comment se fait la conception d'un projet d'espace public, aussi bien par le paysagiste ou l'urbaniste-concepteur, que par le technicien chargé du suivi de la réalisation.

Enfin, ils peuvent aussi comprendre et admettre pourquoi les projets mettent souvent beaucoup de temps à se réaliser et ainsi retrouver confiance dans les institutions qui aujourd'hui manifestement « *tiennent leurs engagements car les projets se réalisent dans les délais annoncés, ou alors on sait pourquoi il y a du retard* ».

Trois Ateliers de quartier ont été mis en place depuis 1997.

Dans le quartier de la Plaine Bayard, à la demande de l'OPAC du Nord, l'ATU a conçu des jardins privatifs pour les logements des rez-de-chaussée de ces immeubles HLM. Ces jardins ont

ensuite été réalisés par des habitants du quartier dans le cadre d'un chantier-école.

L'Atelier de la Plaine Bayard s'est ensuite intéressé à la conception d'un parc urbain à l'usage de l'ensemble des quartiers Ouest de Saint-Pol-sur-Mer. Des collégiens du CES Deconninck ont été associés à ces réflexions. Le parc a été réalisé durant l'automne 1999 et l'hiver 2000.

L'ATU de la ZAC Jardins a engagé une réflexion pour hiérarchiser et humaniser l'ensemble de ses espaces. Une première partie du boulevard de l'Aurore a été complètement remodelée durant l'hiver 2000. Le boulevard à deux fois deux voies a été ramené à deux fois une voie et une contre allée, ce qui a fortement ralenti la circulation.

De même, suite au travail d'un groupe issu de l'ATU, des travaux sont en cours pour réaménager le cœur d'îlot

des résidences Ravel et des réflexions sont menées sur les espaces de proximité de deux autres résidences (Bouchardon et 3 Corsaires), ainsi que sur la deuxième partie du boulevard de l'Aurore bordé au Sud par un hypermarché Carrefour.

Enfin, l'Atelier du quartier Guynemer-Jean Bart réfléchit sur la requalification de l'ensemble de ses espaces publics. Les premières réflexions ont porté sur la remise en état du boulevard de l'Espérance dont les travaux débiteront à l'automne 2000. L'implantation d'un espace multisport sur ce boulevard a été négociée avec les jeunes du quartier ; cet équipement a ensuite été réalisé en 1998.

Les Ateliers de Travail Urbain et le réseau Capacitation Citoyenne

Compte rendu des rencontres des ATU et du réseau Capacitation Citoyenne des 25 janvier, 2 février, 28 avril et 6 juin 2000.

Travaux d'aménagement du Parc Urbain de la Plaine Bayard. Le Parc Urbain s'inscrit dans la démarche des Projets de Territoire initiée par la Communauté Urbaine de Dunkerque. Les éléments de programme ont été définis en Atelier de Travail Urbain avec les habitants et des représentants du Collège Deconninck.



Les ATU de Saint-Pol-sur-Mer ont pour caractéristique de travailler par projet de quartier et pour cette raison, les rencontres regroupent des habitants, des professionnels et un élu autour de questions spécifiques à l'aménagement d'un quartier de la ville.

Une spécificité importante à Saint-Pol-sur-Mer, c'est la présence de bailleurs dans la plupart des ATU.

Les participants semblent considérer que ce sont toujours les mêmes qui participent et qu'il n'est pas simple de mobiliser d'autres habitants ; la question posée est de savoir pourquoi le travail des ATU n'intéresse pas tout le monde ; et également si les demandes et les besoins sont les mêmes pour tous. Pourtant, les réunions organisées dans le cadre du réseau Capacitation Citoyenne ont été l'occasion d'une première rencontre entre différents ATU de Saint-Pol-sur-Mer et d'autres groupes des quartiers :

- d'une part, des représentants d'associations qui interviennent sur différentes questions de la vie des quartiers ;
- d'autre part, des correspondants d'entrée cooptés par la société HLM pour assurer un relais entre les locataires et la société ;

Afin de mieux faire connaître son fonctionnement, l'Atelier de Travail Urbain s'est doté d'un moyen de communication : une plaquette, financée par la Ville et le Conseil Régional dans le cadre du Fonds de Participation des Habitants.



- enfin, quelques habitants qui ne représentent pas de collectif, mais sont là à titre individuel pour participer aux ATU.

Les motivations qui poussent les participants à venir aux réunions des ATU sont diverses, mais tous se sentent concernés par la vie de leur quartier, qu'ils soient là au nom d'un collectif ou de manière individuelle : *« je suis intéressée et me sens plus responsable », « en ce qui concerne les autres quartiers, même si c'est pas mon truc, ça m'intéresse de suivre », « je me suis engagé et je veux voir où cela va aboutir », « ça me permet de m'exprimer et d'apporter un grain de sel », « je rencontre d'autres personnes », « je sers de relais à mon association », « je suis porte-parole des habitants de mon entrée et diffuse ensuite le contenu des réunions de l'ATU »*. Quant à ceux qui ne viennent pas aux ATU, mais qui marquent néanmoins leur désapprobation auprès d'habitants participants des ATU sur des questions

d'aménagement ou de fonctionnement de la ville, il semble qu'ils ne viennent pas aux Ateliers parce qu'ils ne sont pas encore prêts pour y participer ou alors parce qu'ils ne savent pas que les ATU constituent un espace où l'on peut débattre de ces questions urbaines. D'autre part, il ne faut pas s'illusionner, il est clair que tout le monde ne viendra pas aux ATU, certains ne se renseignent même pas.

Il semble qu'il y ait peu de jeunes présents au cours des réunions des ATU, même si quelques-uns ont participé aux premières séances. Le collègue Jean Deconninck du quartier de la plaine Bayard a libéré un élève pour participer aux réunions de l'ATU.

D'autre part, l'existence d'une association de jeunes sur Guynemer Jean Bart facilite déjà la collaboration et les multiples associations sportives de la ville composées de nombreux jeunes pourraient représenter de nouveaux partenaires.

Mais il semble que le rythme des ATU soit trop astreignant pour les jeunes et les projets pas assez ciblés.

Quant à la perception des différents acteurs des ATU, les habitants qui y participent estiment avoir beaucoup d'idées, vraisemblablement alimentées et enrichies par les visites organisées dans le cadre des ATU ; ils s'en remettent à l'avis des techniciens pour évaluer si elles sont applicables ou non. Ils considèrent d'ailleurs que la présence des techniciens est indispensable. La participation des élus est également importante dans la mesure où elle témoigne de leur intérêt pour leur ville et ses habitants, ainsi que de leur volonté d'agir ; parfois leur absence pose question, on se demande pourquoi ils ne sont pas là.

Parmi les techniciens, il y a lieu de différencier les perceptions des professionnels des services de la ville, de l'équipe Contrat de Ville déjà engagée de manière plus permanente sur la

relation directe avec la population, et enfin des agents techniques des sociétés bailleurs intervenant à Saint-Pol-sur-Mer. Pour les techniciens des services techniques de la ville, l'ATU est une occasion de découvrir, grâce aux habitants, la "vie au quotidien", une opportunité pour discuter avec des gens qu'ils ne rencontrent pas habituellement, mais qu'ils reconnaissent aujourd'hui également comme compétents. Pour l'équipe Contrat de Ville présente sur la ville depuis plusieurs années à l'interface avec les habitants, les moments privilégiés qu'offrent les ATU ne sont pas des nouveautés, mais bien une manière de confirmer les potentiels des habitants et l'intérêt du travail en partenariat.

Enfin, pour les techniciens représentant les bailleurs, la démarche des ATU a permis de s'investir en tant qu'acteur dans le débat public, et non pas seulement comme appui pour assurer la participation des habitants ; de plus la démarche des ATU a été largement

intégrée au sein de leurs sociétés dans la mesure où elle s'inscrit dans un travail déjà mené par la société autour de différents projets.

Cette nouvelle ambiance de travail génère un climat de confiance entre les participants. L'ATU permet d'ailleurs de mieux comprendre certains éléments de blocage ; c'est aussi un espace où tous les acteurs représentés sont là avec le même objectif : améliorer leur quartier, donc leur ville.

Quant à savoir si les habitants ont besoin d'espaces spécifiques pour discuter entre eux, les associations estiment déjà disposer de cet espace en leur sein même, soulignant simplement le manque de moments qui permettraient des rencontres plus larges entre les différentes associations.

Pour les correspondants d'entrée, l'importance d'un échange d'expériences, voire d'une certaine coordination entre eux, semble apparaître comme

un nouveau souhait. Le bailleur organise une rencontre bimestrielle de tous les correspondants, ce qui permet déjà un échange et une rencontre entre eux. Quant à l'organisation d'un espace spécifique aux correspondants dans le cadre des ATU, la question a fait l'objet de débats au cours de nos réunions, le bailleur considérant que ce type d'espace n'est pas nécessaire dans la mesure où il existe déjà des

Réalisation de 44 jardins individuels privatifs en pieds des immeubles situés Plaine Bayard. Les travaux ont été confiés à un chantier école encadré par l'AAE Profil, et financés par le Conseil Général et l'OPAC du Nord.



associations qui permettent l'expression des habitants. De leur côté, quelques correspondants d'entrée ont exprimé leur difficulté à faire entendre leur voix en présence du bailleur dans les séances d'ATU (une association de quartier a d'ailleurs offert ses locaux pour que les correspondants puissent se réunir avant les réunions d'ATU) ; sur ce point, il semble néanmoins difficile pour les correspondants de faire la part des choses entre leur parole d'habitant et de correspondant d'entrée.

Enfin, au cours des mois d'avril et mai de cette année, une évolution sensible est apparue dans la mesure où bon nombre de correspondants ont intégré l'association des habitants Jean Bart Guynemer, ce qui semble montrer que le besoin d'un espace commun s'est en partie concrétisé au sein de cette association.

Aujourd'hui, pour la plupart des habitants de St-Pol-sur-Mer, la préoccupation première est d'abord de résoudre les questions de son logement individuel (son "chez soi") dans les meilleures conditions possibles. Pourtant, dans ce contexte où c'est avant tout l'espace individuel qui est au centre des débats, la nouveauté au sein des ATU, c'est la rencontre de tous les acteurs, tous directement intéressés et impliqués sur des questions d'aménagement de l'espace public.

Apparemment, les participants aux ATU n'ont pas une vision claire du mode de fonctionnement des institutions (Mairie, CUD, AGUR...), ni des responsabilités de chacun en leur sein. De plus, pour certains participants, il n'est pas évident que la démarche des ATU soit bien connue de l'équipe municipale. D'autre part, l'élu fait remarquer que les adjoints ne sont pas tous concernés par les questions traitées par les ATU.

Finalement, il apparaît que la relation entre les groupes des ATU et la mairie ne semble pas toujours exister ; dans ce contexte, il a été proposé d'organiser une rencontre entre les différents ATU sous le patronage de la Mairie.

Au sein de la ville de Saint-Pol-sur-Mer, les ATU ne sont pas à proprement parler moteurs de la constitution de nouveaux réseaux ; en fait, des liens entre associations existent déjà en dehors des réunions des ATU. À titre d'exemple, le travail sur les espaces de jeux (le "convisport" entre les résidences Guynemer et Jean Bart) aura permis au sein de l'ATU de définir avec les jeunes de deux résidences voisines le lieu d'implantation d'un terrain de sport commun ; dans ce cas précis, il existait des contacts entre les groupes et le rôle essentiel de l'ATU avec l'équipe Contrat de Ville a été de renforcer ces liens préexistants, ce qui a rendu possible qu'aujourd'hui les jeunes des deux résidences jouent ensemble sur cet espace commun.

Les bailleurs qui participent ont souligné l'importance des ATU comme un des espaces qui auront notamment permis d'améliorer la relation entre bailleurs eux-mêmes. Ainsi, en tant qu'espace de débat, l'ATU constitue un des instruments de la démarche de l'équipe Contrat de Ville qui facilite le dialogue entre les différents acteurs de l'urbain ; tous s'accordent d'ailleurs pour mettre en avant les qualités exceptionnelles de l'équipe Contrat de Ville de Saint-Pol-sur-Mer qui assume un rôle essentiel pour le dialogue local. L'équipe Contrat de Ville elle-même considère que la mise en place du contrat de ville l'a obligée à faire initialement un diagnostic et un inventaire de tous les acteurs de terrain, qui lui a permis avant tout de mieux les connaître et aujourd'hui de disposer de référents pour chaque nouveau projet.

L'équipe Contrat de Ville estime d'ailleurs qu'avec les ATU, les techniciens ont appris à se connaître les uns

les autres et qu'un lieu de rencontre de tous les acteurs existe (Région, CUD, DDE, collèges...).

Enfin, à plusieurs occasions, les ATU ont organisé des visites dans d'autres communes de l'agglomération (notamment, Grande Synthe), voire même plus loin (Calais, Haubourdin, Nantes, Bruxelles) ; il s'agissait de connaître et visualiser des opérations similaires à celles analysées par les ATU de Saint-Pol-sur-Mer pour connaître la manière dont elles avaient été conçues et dont elles fonctionnaient. On ne peut néanmoins pas parler d'un réseau qui se soit établi, mais plutôt de quelques liens ponctuels à l'échelle intercommunale qui ont favorisé l'émergence de nouvelles idées.

Influence sur l'action publique

L'importance des ATU pour la culture locale

Pour le moment, les ATU répondent aux propositions qui viennent de l'initiative du politique et qui sont amenées par les professionnels ; les habitants donnent leur point de vue, questionnent les choix pris, font des contre-propositions. Jusqu'à présent, il n'y a pas encore eu de nouveau projet qui soit proposé par les habitants ou de l'initiative des habitants, qui ait fait l'objet d'un travail au sein des ATU. Une exception pourtant dans le cas de l'expérimentation en cours du Fonds de Travaux Urbains qui permet de financer des petits aménagements dans les quartiers à l'initiative des habitants.

Pourtant, tous sont d'accord pour affirmer qu'il y a une évolution des comportements. Ainsi, lors de la première réunion de l'ATU de Guynemer Jean Bart, la discussion était centrée sur les évier bouchés et les défauts du logement ; la seconde réunion a permis de travailler sur le cœur d'îlot et de ne parler que d'espace public.

Cet exemple s'inscrit dans un changement de mentalité généralisé et progressif ; de plus, il n'a été possible que par la présence des bailleurs et leur prise en compte des problèmes rencontrés dans les logements. Ainsi, l'ensemble des acteurs a dépassé les seules préoccupations centrées sur la sécurité du logement, pour une prise de conscience plus marquée des espaces urbains collectifs.

Certains constatent d'ailleurs qu'il y a de plus en plus de demandes d'habitants pour des bancs publics, même si la "culture de ces espaces" ne fait pas encore partie d'une tradition locale.

Pour quelques participants aux rencontres, trop peu d'élus sont présents aux ATU, ce qui entraîne un effet limité des ATU sur l'action publique. Pourtant rappelle-t-on, quelques années auparavant, la dynamique et la participation des élus étaient bien différentes d'aujourd'hui : avant, ils n'étaient pas là.

Certains analysent plutôt la situation actuelle comme une étape dans un processus en cours plus ample car l'expérience accumulée, notamment au sein des ATU, devra permettre dans le futur de sensibiliser plus largement les politiques ; pour quelques-uns, la présence encore trop limitée des élus, exprimée sous la forme d'un regret, a pour effet de donner l'impression que ce sont les techniciens qui décident.

Cœur d'îlot des résidences Ravel avant travaux. L'aménagement de cet espace a fait l'objet d'un groupe de travail spécifique émanant de l'Atelier de Travail Urbain de la ZAC jardins.



À l'heure actuelle, beaucoup de projets sortent des ATU. Au niveau de leur mise en œuvre par l'action publique, l'ATU semble avoir une certaine légitimité dans la mesure où, comme le font remarquer des habitants, tout ce qui y est abordé est réalisé par la suite, même si parfois, cela prend un certain temps.

Enfin, la démarche des ATU doit être resituée dans un cadre plus global ; il ne s'agit pas d'une démarche isolée, mais bien d'un instrument au service de l'action du Contrat de Ville, très présente au sein de la ville de Saint-Pol-sur-Mer.

Les ATU de Saint-Pol-sur-Mer ne sont pas des lieux de décision ; on y donne son avis. Ensuite, la décision est prise par les élus, et donc pas forcément en accord avec ce qui a été discuté au sein de l'ATU. Cependant, de manière générale, les avis émis au sein de l'ATU sont pris en compte.

Ce point de vue accordé collectivement serait néanmoins à mettre en parallèle avec une certaine difficulté à

*Appropriation des espaces situés en pieds d'immeubles
(résidence Debussy, ZAC Jardins)*



identifier clairement le lieu de la décision, vu le faible niveau de compréhension du système administratif et l'importante présence des techniciens.

De toute manière, au-delà de la décision, l'ATU est aussi un très bon instrument de contrôle pour voir si le projet est bien respecté. En effet, comme le souligne l'élu présent lors de nos réunions, l'ATU est le meilleur espace pour donner des informations sur l'avancement des projets ; en général, le groupe de l'ATU discute et accorde un calendrier d'exécution en tenant compte des contraintes techniques et administratives. L'essentiel dans le dispositif, c'est la confiance qui existe aujourd'hui entre les différents acteurs.

Les informations sont diffusées à l'ensemble des habitants des quartiers concernés par l'intermédiaire de la Lettre de l'ATU.

La base des ATU de Saint-Pol-sur-Mer, c'est le projet de quartier ; c'est sa raison d'être.

En fonction des projets traités, il y a formation de groupes de travail, alternés avec des séances plénières, ce qui entraîne une succession de réunions des ATU avec des groupes parfois différents.

Aménagement d'un "convisport" dans le quartier Guynemer-Jean Bart. Son emplacement a été négocié en Atelier de Travail Urbain avec les habitants et les jeunes du quartier.



Ce manque de constance du public entraîne un problème de participation, la plupart considérant qu'il y a trop peu d'habitants, même si certaines séances d'ATU ont permis de réunir jusqu'à 150 habitants.

C'est sur la base de la localisation du projet que sont invités les habitants ; ainsi, tous ceux qui sont concernés par le projet qui sera discuté reçoivent une invitation pour participer à l'ATU.

De toute façon, ce sont les projets qui donnent le rythme des activités des ATU. Pour un technicien d'ailleurs, on assiste aujourd'hui à une inflation de projets au sein des ATU qui serait due à une fuite en avant du dispositif ; la conséquence, c'est que l'institutionnel n'arrive plus à suivre le rythme de ce qu'il a mis en place. Pour d'autres techniciens, ces nombreux projets sont le reflet de ce que le dispositif a instauré : les habitants ont aujourd'hui pris l'habitude de s'exprimer et de participer à la conception des projets.

Règles de fonctionnement

Des habitants pas encore prêts pour en parler

Des discussions ont déjà été suscitées sur le fonctionnement des ATU. Les techniciens regrettent n'avoir néanmoins eu aucune réponse des habitants et estiment difficile de savoir si les conditions actuelles leur conviennent réellement.

Plusieurs participants soulignent qu'on est encore au début de la démarche et que cette attitude des habitants est normale car ils sont encore en position d'attente.

Jardins individuels privés en pieds d'immeubles, Plaine Bayard, après appropriation par les habitants.



De leur côté, certains habitants ne se considèrent pas comme des partenaires, mais répondent seulement aux invitations qu'ils reçoivent des professionnels.

De toute façon, les questions de fonctionnement apparaissent au fur et à mesure et l'équipe Contrat de Ville se les pose, même si pour le moment elle ne trouve pas de répondant pour les mettre en débat. Il n'existe cependant aucune opposition pour aborder ces questions, mais il semble que le dispositif ne soit pas encore arrivé à maturité pour traiter cette question du fonctionnement.

Les ATU sont animés par une équipe composée de la chef de projet du Contrat de Ville de Saint-Pol-sur-Mer et d'un professionnel de l'AGUR.

Actuellement, les habitants se rendent aux réunions quand ils reçoivent l'invitation par courrier ; ils estiment se laisser guider par les animateurs qui sont aussi les techniciens qui maîtrisent les modalités et délais, mais précisent qu'il s'agit bien de se laisser guider et non manipuler. Ils ne perçoivent pas exactement qui représentent les animateurs, quel est leur rôle et d'où ils viennent.

Afin de mieux faire connaître ses actions, l'ATU s'est doté d'un moyen de communication : la "Lettre de l'ATU" qui fait le point sur les projets débattus en réunion et qui présente le contenu et le calendrier des actions à venir. Cette lettre est rédigée par un agent de l'équipe Contrat de Ville en

lien avec le professionnel de l'AGUR et les techniciens de la Ville. Sa diffusion est très large : elle est systématiquement envoyée à tous les habitants du quartier concerné par les aménagements.

Depuis avril 1999, afin de mieux faire connaître ses actions, l'Atelier de Travail Urbain s'est doté d'un moyen de communication : " la lettre de l'Atelier de Travail Urbain", qui fait le point sur les projets débattus lors de chaque rencontre et qui présente le calendrier et le contenu des réunions à venir.

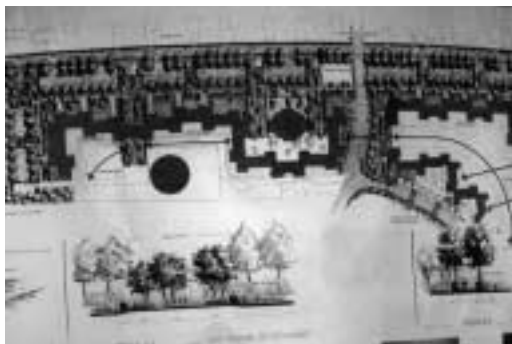


Echelles de territoire

Vers la rencontre des quartiers

C'est bien l'échelle du quartier qui est privilégiée au sein des ATU. Néanmoins, certains participants ont manifesté leur intérêt pour que les dispositifs des différents quartiers aient l'occasion de se rencontrer par le biais des ATU, ce qui permettrait un débat entre les participants des différents groupes.

Les premiers résultats du travail effectué par les paysagistes de l'Atelier de l'Île sur la réorganisation du boulevard de l'Espérance et du quartier Guynemer-Jean Bart. Ce projet s'appuie sur les souhaits des habitants recueillis en Atelier de Travail Urbain.



Un premier pas a été franchi à l'occasion du travail sur l'aménagement paysager des boulevards de l'Aurore et de l'Espérance ; ce fut l'occasion d'aborder les questions relatives à deux quartiers traversés par ces boulevards (environ 1 800 familles). Pourtant, le projet, même s'il a été travaillé dans son ensemble par l'AGUR, a été développé par les deux quartiers de manière isolée.

Un second pas a été franchi en amenant les habitants des différentes résidences du quartier des Musiciens à se réunir lors de groupes de travail sur le projet de leur quartier.

Autre étape vers l'échelle de la ville : les ATU de la ZAC Jardins et du quartier Guynemer-Jean Bart ont aujourd'hui lieu au centre Jean Cocteau, ce qui amène les habitants à sortir de leur quartier.

Enfin, une rencontre a été provoquée en mars 2000 entre les ATU de Grande-Synthe et de Saint-Pol-sur-

Mer pour des visites du parc urbain de la plaine Bayard et du quartier de l'Albecq à Grande Synthe. À l'issue de cette rencontre, les participants habitants, techniciens et élus de Grande-Synthe et de Saint-Pol-sur-Mer ont clairement exprimé leur envie de se rencontrer à nouveau pour échanger sur les projets des deux villes ... A suivre ...

Petit à petit, c'est donc la ville et l'intercommunalité qui deviennent aussi des enjeux de l'ATU.

Plan du Parc Urbain de la Plaine Bayard, tel qu'il a été défini en Atelier de Travail Urbain.



Transformation des participants

Habitants et techniciens motivés par ce qu'ils ont construit

La pratique des ATU à Saint-Pol-sur-Mer a des effets transformateurs sur tous ses participants, et non pas seulement sur les “habitants”.

Pour les habitants, c'est d'abord le plaisir de venir aux ATU, de pouvoir s'exprimer, d'y apporter des idées, d'y rencontrer des gens. Mais c'est aussi le fait d'être devenu une référence dans son quartier, la personne à qui les autres s'adressent. Du coup, ça incite à « *mettre ses yeux partout* ».

L'ATU permet aussi de mieux comprendre les dispositifs et donc, de savoir notamment où aller pour réclamer ou simplement pour parler d'une situation.

Une habitante exprime sa satisfaction de voir les choses qui bougent et d'assister à la concrétisation de projets discutés en ATU, même si parfois cela prend du temps.

Les techniciens et les bailleurs soulignent aussi différents changements importants suite à leur participation aux ateliers.

La participation des agents d'une société bailleur dans les ATU était au départ destinée à faciliter la participation des habitants ; avec le temps, ces agents se sont de plus en plus impliqués et ont participé aux ATU au

Aménagement d'un "convisport" dans le Parc Urbain de la Plaine Bayard. Son emplacement a été défini en Atelier de Travail Urbain avec les habitants, et particulièrement un collégien représentant les jeunes du quartier.



même titre que les habitants. De plus, pour un bailleur, c'est aussi une bonne manière d'intégrer ce qui se passe dans les ATU au sein de sa société.

Pour un autre bailleur, il s'est avant tout agi d'intégrer la démarche des ATU au cœur de la société : « *c'est une démarche qui s'impose* » dans la mesure où l'ATU aide à établir la relation avec les habitants.

Ainsi, c'est toute une approche du métier qui est touchée par la pratique des ATU et d'autres espaces de participation : on est sur un nouveau métier, reste maintenant à sensibiliser et intéresser davantage les différents acteurs.



Ont participé aux réunions qui ont permis la production de ce livret : Paul Baillon, Jean-Marie Bertoux, Patrick Bodart, Monique Brinkmans, Marie-Thérèse Bulteel, René Carton, Philippe Casteur, Pierre Coppin, René Croske, Viviane D'Allende, Jean D'Allende, Christine Decodts, Lucienne Decorte, Michèle Deflesselles, Marie-France Denis, Claudette Dubar, Denise Dufly, Josiane Etien, Francine Hanscotte, Stéphanie Henon, Mohamed Houssein, Patrick Huber, Kinkala Kinze, Angelina Lamie, Michel Lejeune, Djamila Meilliez, Magali Nonjon, Zougara Sakoukni, Thérèse Salome, Jean Ysebaert.

Rédaction du livret : Présentation des ATU :
Jean Ysebaert
Les ATU et le réseau Capacitation Citoyenne :
Patrick Bodart

Contact des Ateliers de Travail Urbain de Saint-Pol-sur-Mer : Christine Decodts
chef de projet, Contrat de Ville
Résidence Guynemer – Local G I
Boulevard de l'Espérance
59 430 Saint-Pol-sur-Mer
Tél : 33(0)3 28 64 71 45
Fax : 33(0)3 28 24 39 66

L'équipe du réseau Capacitation Citoyenne :

AGUR (Agence d'Urbanisme
de la Région Flandres Dunkerque)
e-mail : com.agur@netinfo.fr
Tél. : 33(0)3 28 58 06 30

Jean Ysebaert
38, quai des Hollandais
59 140 Dunkerque
Fax : 33(0)3 28 59 04 27

arpenteurs
e-mail : arpenteurs@free.fr
Tél. : 33(0)4 76 53 19 29
Fax : 33(0)4 76 53 16 78

Pierre Mahey
9, place des Ecrins
38 600 Fontaine

AURG (Agence d'Urbanisme
de la Région Grenobloise)
e-mail : martine.toulotte@wanadoo.fr
Tél. : 33(0)4 76 28 86 00

Martine Toulotte
21, rue Lesdiguières
38 000 Grenoble
Fax : 33(0)4 76 28 86 12

CERPAC (Centre d'Etudes et de Recherches
Populaires pour l'Action Citoyenne)
Tél. : (00)22/18 37 12 10

Sidiki Abdoul Daff
e-mail : sidiki.daff@sentoos.n

Periferia
e-mail : periferia@skynet.be
Tél./Fax: (00)32/2 544 07 93

Patrick Bodart
45, rue de Hollande
B-1060 BRUXELLES

Conception graphique et réalisation : © « arpenteurs » 2000
Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source.



Réseau Capacitation Citoyenne

Etude-Action pour la formation des habitants à la gestion urbaine et sociale de la ville

Financement de l'Etude-Action :

Délégation Interministérielle à la Ville, UNESCO, Région Nord-Pas-de-Calais, Communauté Urbaine de Dunkerque.

Financement de l'impression :

Région Nord-Pas-de-Calais, Communauté Urbaine de Dunkerque, Agence d'Urbanisme de la Région Flandres Dunkerque.

